

Programme :

Travaux en Hauteur et Port du Harnais

Durée : Session de 7 heures - 1 jour

Nombre de participants : 8 personnes max/groupe

Lieu : Dans votre établissement en intra

Lieu : Dans notre établissement en inter

Tarif : à partir de **700€ HT**/Session

Tarif : à partir de **200€ HT**/ Pers.

Délai moyen d'accessibilité à la formation : 1 mois

Formateur : Un formateur expérimenté

Pré requis :

- Être âgé(e) de plus de 18 ans.
- Absence de contre-indication médicale aux travaux en hauteur et port du harnais

Public :

- Personnes amenées d'une façon occasionnelle ou permanente à exercer toute ou partie d'une activité en hauteur (quelle que soit la hauteur) en utilisant les supports d'assurance existants.

Objectifs

Aptitudes visées :

- Identifier les EPC et les EPI en prévention des risques de chute en dotation et connaître leur limite d'utilisation
- Apprendre les règles de sécurité en lien avec les travaux en hauteur et le port du harnais afin de les appliquer dans le cadre de la prévention

Compétences visées :

- Connaître les EPC et les EPI pouvant être utilisés lors des travaux en hauteur
- Appliquer les règles de sécurité et de prévention en lien avec les travaux en hauteur

Moyens et méthodes pédagogiques, modalités de suivi de l'exécution

- La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et de supports pour cours (tableau, story-board).
- Plateforme pédagogique d'évolution en hauteur pour la pratique.

Contenu pédagogique

Partie théorique :

Travaux en hauteur et sécurité

Contexte réglementaire • Accidents et causes d'accidents • Protection collective • Les moyens d'accès permanents, temporaires • Protection individuelle

Les dispositifs d'ancrage

Amarrage sur structure existante, amarrage sur point d'accroche manufacturé fixe ou transportable

Caractéristiques des moyens de protection individuelle

Les casques • Les composants d'un système de liaison : harnais, longe, sangles, antichute, connecteurs

Choix d'un dispositif de protection individuelle

Conditions préalables au recours à un équipement de protection individuelle • Étude de risques • Interactions avec l'environnement • Choix du dispositif en adéquation avec le poste de travail

Conséquences d'une chute

Facteur de chute • Force de choc • Effet pendulaire • Tirant d'air • Organisation des moyens de secours

Maintenance des EPI antichute par l'utilisateur

Vérification et contrôle des EPI • Règles d'entretien et de stockage

Partie pratique :

> Exercices pratiques

Présentation, découverte et conditions d'utilisation du harnais • Vérification préalable par contrôle visuel et tactile des EPI, exploitation des fiches de données du fabricant • Réglage du harnais • Mise en œuvre des systèmes de liaisons • Exercice de mise en suspension • Réalisation de déplacements verticaux et horizontaux. Assujettissement à un point d'ancrage fixe

NOTA : Les stagiaires sont invités à venir à la formation avec leurs équipements de protection individuelle contre les chutes

Modalités d'évaluation :

- Un QCM sera réalisé pour valider la partie théorique.
- La partie pratique sera évalué par le formateur

Administratif :

Délivrance d'une attestation individuelle de formation

Conditions de réussite

- D'avoir suivi la formation sur les 7 heures consécutives
- Les apports théoriques sont acquis sur la base de 60% de bonnes réponse lors du QCM
- Les apports pratiques sont considérés comme acquis sous réserve d'un avis favorable du formateur.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Prendre contact avec le centre de formation ALSA PREVENTION afin que nous puissions examiner la possibilité d'intégration et la mise en place de la formation (interprète, accès PMR, etc.)